

# Correspondance de F.C. de la Harpe avec D'Alberti de 1828 à 1830

Autor(en): **Harpe, F.C. de la / D'Alberti**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **21 (1913)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCE DE F. C. DE LA HARPE  
AVEC D'ALBERTI DE 1828 A 1830

---

Le régime de la Restauration tirait à sa fin. Le réveil des idées libérales se faisait sentir et préparait la révolution de 1830. Deux esprits supérieurs échangeaient à cette époque leurs idées. Leur correspondance, durant ces périodes graves est particulièrement digne d'intérêt.

*De la Harpe à d'Alberti.*

Lausanne, 1<sup>er</sup> août 1828.

Monsieur, bien cher et honoré concitoyen,

Bien des remerciemens pour le beau travail que vous m'avez envoyé par notre commun ami, l'excellent et énergique P. Usteri <sup>1</sup>, lequel vient de nous quitter ce matin, après avoir réjoui nos cœurs par sa présence. Pourquoi donc n'avez-vous pu vous réunir ici à lui, et à beaucoup de concitoyens, qui auroient eu un si grand plaisir à faire votre connoissance personnelle? La réunion <sup>2</sup> a été nombreuse, d'environ quatre-vingts. Le premier jour on me fit l'honneur de passer la soirée dans ma bibliothèque et dans mon jardin, où une collation simple, mais offerte par le cœur parut être accueillie par tous avec la même cordialité; le beau tems me favorisa. Une fête avoit été préparée pour la soirée du lendemeain. La direction du grand et beau paquebot à vapeur, *le Léman* <sup>3</sup>, avoit mis ce bâtiment à la disposition de la société, pour aller faire une promenade sur le

<sup>1</sup> Voir *Rev. Hist. Vaud*, Juillet 1913.

<sup>2</sup> De la Société helvétique des sciences naturelles, voir juillet 1913. (P. M.)

<sup>3</sup> *Le Léman*, troisième en date des bateaux à vapeur du lac, fut construit en 1825. (P. M.)

lac, et tout avoit été préparé pour la rendre agréable; mais Eole et Neptune conjurés contre ceux qui étudient leurs secrets, nous envoyèrent tous leurs agens, et force nous fut de revenir, heureusement il est vrai, mais un peu mouillés. La soirée du troisième jour fut consacrée à visiter quelques beaux jardins. Les séances de la Société ont été remplies par la lecture de plusieurs rapports et mémoires intéressans. MM. de Candolle et de Saussure<sup>1</sup>, l'un membre associé et l'autre correspondant de l'Institut de France, lurent des mémoires intéressans. La réunion autour de la table fut cordiale, et marquée par des toasts qui plurent généralement. Les amis absents ne furent pas oubliés, mais on fit des vœux pour qu'ils fussent, une autre année, au nombre des présens.

Le Comité avoit proposé Saint-Gall pour la réunion prochaine. Je crus devoir proposer un amendement tendant à ce que le canton du Tessin fût invité à nous recevoir à Lugano, et que Saint-Gall ne fût désigné que pour le cas où il ne voudroit pas de nous. Les considérations importantes que je développai entraînoient déjà l'assemblée, lorsque les Vallaysans qui assistaient, au nombre de cinq, proposèrent par la voix de M. Biset, curé de Vouvry, chanoine du Grand Saint-Bernard, de fixer dans cet hospice célèbre le lieu de réunion de la Société, pour 1829. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme, et l'assemblée élut de suite pour son président S. E. M. le grand bailli de Rivaz et pour vice-président M. le chanoine Biset. J'espère maintenant que le bon exemple donné par nos Confédérés du Vallais fera faire quelques bonnes réflexions à mes chers concitoyens du Tessin, et que la patrie des Fontana, des Rusca, des Bianchi, etc., ne voudra pas demeurer en arrière, et courir le risque, si quelque Dupin helvétique alloit imiter celui de France, de voir son territoire coloré en noir. Vous avez, dans

<sup>1</sup> Nicolas Théodore (1767-1845), fils de Horace-Bénédict. (P. M.)

votre canton, beaucoup de choses intéressantes à montrer ; mais, si vous prenez une résolution favorable, tâchez, je vous prie, de ne pas l'ajourner, je voudrais pouvoir vous en féliciter ; or, je suis dans ma 75<sup>e</sup> année.

J'ai fait une excursion de deux mois, à Paris et même à Londres. J'ai eu beaucoup de plaisir à me retrouver avec les amis et les connoissances que j'y conserve, et qui m'ont accueilli. Après une absence de onze années, j'ai trouvé Paris embelli, et, ce que j'estime davantage, *l'esprit public a fait de grands progrès*. L'obscurantisme qui paroissoit prêt à étouffer les vraies lumières, est aujourd'hui l'objet d'un mépris universel, et sa résurrection ne peut plus avoir lieu. La jeunesse française est sans doute toujours pleine d'urbanité et de grâce ; elle aime toujours à plaisanter et à rire ; mais elle diffère de celle de jadis par son goût prononcé pour les connoissances approfondies, qui exigent de la contention d'esprit et de la persévérance. Chez les Français, comme chez nous, c'est à cette jeunesse qu'il appartiendra de corriger, perfectionner et consolider les institutions libérales.

La proximité de Londres, que j'ai désiré si longtems de voir, m'a séduit. J'ai pris place dans la malle poste, qui m'a transporté à Calais en vingt-six heures. Là je me suis embarqué sur le paquebot à vapeur, *Lord Melvil*, et parti de Calais à 7 h. du matin, j'étois à 8 h. 1/2 du soir au pied de la Tour de Londres, après avoir remonté la Tamise, pendant plusieurs heures, au milieu de bâtiments innombrables, de toutes grandeurs et de tous pays, apportant les produits du globe entier, dans l'entrepôt général de l'industrie et du commerce. Pour quiconque ne craint pas la mer, et je suis du nombre, le trajet de Calais à Londres offre le plus étonnant de tous les spectacles. Quelle force a donc produit tout ce qu'on voit ? Telle est la question qui naît et se complique, à mesure qu'on avance. Elle est résolue, lorsqu'on débarque

avec le *désir* d'observer, et qu'on compare ce qu'on a sous les yeux, objets animés et inanimés, avec ce qu'on voyait sur le continent.

Ce n'est point l'immensité de Londres qui a attiré ma principale attention. Sans doute j'ai été frappé de la beauté et de la commodité de ses rues et de ses trottoirs : j'ai admiré la magnificence de ses magasins, et celle de ses édifices : j'ai été étourdi par la foule qui s'agite en tous sens ; mais ce qui a attiré mon attention principale, c'est la propreté, c'est le bon ordre ; c'est le *bon sens* qui perce partout, et surtout c'est ce dont j'ai eu le bonheur d'être témoin, dans l'antique édifice consacré depuis des siècles à la réunion des deux Chambres, et aux cours de justice. Un sentiment de respect profond s'est emparé de moi en mettant le pied sur le seuil de ce sanctuaire, où ont pris naissance toutes les institutions libérales qui ont produit tant de miracles. C'est là que de véritables hommes d'État ont enseigné au monde comment les intérêts des peuples doivent être discutés ; c'est là qu'a pris naissance ce système représentatif, dont la destinée est de civiliser le monde. Qui pourroit s'occuper de critiquer l'architecture des constructions que décorent les plus glorieux souvenirs ! Sur ce tribunal du *King's bench* siégea jadis ce lord chef de justice Gascoigne, qui envoya en prison le prince de Galles (depuis Henri IV) pour avoir manqué au respect dû à la justice. Là siégeoient et *Hales* et *Coke*, les oracles de la jurisprudence. Sur les trônes rapés et simples, s'assirent jadis les Hampden, les Pym, les Selden, les Russel, les Sydney, les Fox, etc.

Mon heureuse étoile, et l'extrême obligeance des Anglois, m'ont procuré les moyens de voir, ou d'entrevoir, pendant dix jours, une multitude d'objets qui m'ont infiniment éclairé, et qui m'aideront à mieux apprécier les institutions de l'Angleterre. En voyant, par exemple, opiner le jury, je me suis convaincu que son imitation sur le continent est une

parodie indigne de lui. J'ai quitté l'Angleterre, le cœur plein de reconnaissance pour l'accueil cordial que j'y ai reçu.

A mon retour dans ma patrie, j'ai appris qu'on avait profité de mon absence et de ma résignation pour me déchirer ; et comme on s'étoit bien gardé de reproduire deux *motions d'ordre* que j'avois présentées en 1825 et 1826, j'ai pensé que leur publication étoit l'unique réponse que méritoit une pareille attaque. Je viens de les faire imprimer, et aurai l'honneur de vous en adresser un exemplaire.

Ma femme et ma mère me chargent toutes deux de les rappeler à votre aimable souvenir. Ne craignez pas qu'on vous oublie chez moi : on voudrait au contraire vous y voir.

En attendant cet heureux jour, agréez les assurances de ma haute considération et de mon bien sincère attachement.

V. tr. h. et tr. ob. Serviteur et Concit.,

F.-C. DE LA HARPE.

*De la Harpe à d'Alberti.*

Lausanne, 17 mars 1829.

Monsieur très cher et très honoré concitoyen,

C'est un peu tard pour vous remercier et vous féliciter. Vous devez cependant avoir vu par le *Nouvelliste vaudois* que vos amis dans ces contrées avoient éprouvé un grand plaisir de la noble résolution que vous avez prise. Votre discours a été très bien accueilli ; on l'a trouvé on ne peut plus convenable aux conjonctures, ce qu'il n'est pas donné à tout le monde d'exécuter. — Le compte-rendu par le *Nouvelliste* a tardé, parce qu'on vouloit donner quelques fragmens du discours ; j'espère que le choix des trois qu'on a insérés aura eu votre approbation.

La Commission que notre Société a nommée pour examiner les livres élémentaires, s'en occupe sérieusement, et j'espère que son travail pourra être utile. — Les François ont commencé avec succès à s'occuper des livres élémentaires.

res, mais ils ne sont pas encore aussi avancés, à cet égard, que les Allemands, les Hollandois et les Anglois. — Heureusement, ils ont acquis la conviction que ces travaux qui sont dignes d'occuper les meilleures têtes, ne peuvent plus, comme jadis, être confiés à des pédants de collège.

L'exemple que vous avez donné ne peut manquer de fructifier : nos collègues qui habitent la *Saturnia tellus magna virum*<sup>1</sup> n'ont pas besoin d'excitatifs; ils ont une belle généalogie, dont aucun pouvoir humain ne peut faire disparaître les titres.

Nous avons fait l'essai d'un *journal d'éducation à l'usage des instituteurs et des pères de famille*. Il en a paru deux numéros depuis janvier, et malheureusement le début n'a point été ce qu'on devoit espérer, quelques-uns des rédacteurs (qui sont pasteurs) y ayant glissé certaines doctrines auxquelles la Société doit demeurer étrangère. L'observation en a été faite sévèrement, et nous espérons que désormais on ne s'écartera point des trois buts bien compris que la Société se propose, et auxquels elle doit demeurer fidèle, pour opérer d'accord le bien commun.

Tous les exemplaires de votre discours qui étoient parvenus ici ont été distribués; ils seront mentionnés, comme ils le doivent, lors de notre prochaine réunion cantonale. — Mon ancien et bon ami Monod<sup>2</sup> avec lequel je passe chaque semaine plusieurs heures, me charge, en vous offrant des complimens, de vous féliciter de ce que vous avez opéré. — Nous craignons que l'ancien landamman Clavel<sup>3</sup> ne veuille résigner sa place de conseiller d'État, la santé de sa femme exigeant tous ses soins; ce seroit une vraie perte.

<sup>1</sup> *Virgile. Géorgique, II, 173, 174.*

<sup>2</sup> Le landamman Monod (1767-1833).

<sup>3</sup> David-François-Rodolphe Clavel (1767-1837, juriste et homme d'Etat, auteur de l'*Essai sur les communes et sur le gouvernement municipal dans le canton de Vaud*, fut membre du gouvernement vaudois dès 1811 et plus tard landamman. Se retira en 1830. (P. M.)

Je vous envie d'habiter au midi des Alpes, car vous n'avez au moins la vue des neiges qu'en regardant vers le nord, tandis que c'est surtout vers le midi que nous la voyons toujours menaçante.

Le long et rude hiver que nous avons eu a beaucoup affecté la santé de ma femme, mais elle est mieux. Ma nièce ne s'en est pas aperçue; elle étudie, travaille, apprend l'anglais : toutes deux me chargent de vous remercier de votre aimable souvenir, et de vous offrir leurs complimens. Elles ajoutent encore que vous devriez venir nous faire une visite, lorsqu'à la fin de juillet vous vous rencontrerez, avec notre commun ami Usteri et moi à l'hospice du Grand Saint-Bernard, où nous sommes attendus pour la réunion de la Société des sciences naturelles.

Alors vous viendrez vous reposer chez nous, et peut-être que nous vous accompagnerons jusques au St-Gothard.

J'ai eu à la fin de l'année un vif chagrin : j'ai perdu à cette époque la respectable et excellente impératrice douairière de Russie, dont la bienveillance pour moi ne s'étoit pas démentie depuis quarante ans, et avec laquelle je correspondois annuellement. — Cette perte a renouvelé le souvenir douloureux des précédents, quoique ses enfans se soyent empressés de m'assurer qu'ils succédoient à ses sentimens. — Du reste, je travaille encore avec courage, mais je m'aperçois néanmoins qu'il faut se reposer plus souvent.

Conservez-moi toujours vos sentimens affectueux, compentez sur ma réciprocité bien sincère et sur le cordial attachement que vous avoue

*Votre très ob. Serviteur et Compatriote,*

F.-C. DE LA HARPE.

*De La Harpe à d'Alberti.*

Lausanne, 24 avril 1829.

Monsieur, très cher et respectable Concitoyen,

C'est toujours un grand plaisir pour moi de recevoir vos intéressantes et aimables lettres.

Ma femme et moi avons souvent envié, durant notre rude hyver, le climat des rives du lac de Lugano, et nous vous félicitons bien d'y être établi. La santé de ma femme s'est raffermie avec le retour du printems, qui a cependant un peu de peine à s'établir, tant que la ligne des neiges est encore basse sur la chaîne alpine qui nous sépare de l'Italie. — Hélas, hélas, cette pauvre Italie pourroit à son tour envier quelque'autre chose aux *Ultramontani*, à en juger au moins par ce que la nouvelle maison d'Este vient de faire pour le peuple confié à ses soins<sup>1</sup>.

Au surplus, ne nous vantons pas trop; car nous pourrions encourir bientôt plus d'un juste reproche. Deux brochures imprimées à Lausanne : la première sous le titre d'*Observations sur l'article sur les sectaires inséré dans la Gazette de Lausanne, du 13 mars 1829*, et la seconde sous le titre d'*Observations nouvelles, etc.*, toutes deux de M. Vinet, pasteur françois à Bâle, vont probablement faire parler de nous, plus qu'il ne faudroit<sup>2</sup>. M. le prof. Monnard ayant corrigé les épreuves de la première, à la prière de son ami *Vinet*, paroît avoir été choisi pour le bouc expiatoire, pour le punir, si possible, de

<sup>1</sup> Réaction générale en Italie. Encyclique de Pie VIII défendant les sociétés secrètes, la propagation de la Bible, l'enseignement libre. (P. M.)

<sup>2</sup> C'est l'époque des troubles qui accompagnèrent le Réveil religieux. Le pasteur Lenoir avait été condamné par le Tribunal cantonal pour avoir présidé une assemblée à Payerne. Le *Nouvelliste*, au nom de la liberté religieuse, blâmait le gouvernement; la *Gazette de Lausanne*, au nom de l'ordre, blâmait les sectaires. Les deux brochures de Vinet combattaient le point de vue gouvernemental. (P. M.)

sa coopération au *Nouvelliste* qui est trop véridique pour être en bonne odeur. — On se prépare à lui intenter un procès, et l'on ne désespère pas d'empêcher qu'il puisse assister à la session du mois de mai, comme Député de la Ville de Lausanne. — Ce procès inconsidéré, s'il a lieu, révélera, quelle que soit son issue, bien des choses qui se trouveront mal du grand jour; malheureusement, les passions ne raisonnent pas. Ces passions firent décréter le 20 mai 1824, une loi intolérante<sup>1</sup>, dont on a mal usé et qui auroit du être modifiée depuis longtemps.

J'ai pu obtenir le numéro du *Nouvelliste*, qui contient ce que vous désiriez lire. Si la place n'avoit pas été limitée, l'auteur de l'article auroit bien désiré pouvoir lui donner plus d'extension.

Notre Société cantonale a le 30 sa grande réunion à Lausanne, et l'on y rendra compte de votre agrégation.

J'espère aussi que l'article du *Corriere* pourra paroître au premier jour; il a été traduit et remis.

Dans deux jours j'attens chez moi M. Gaspard Zellweger<sup>2</sup>, de Trogen que vous connoissez peut-être personnellement, et que chérissent pour ses vertus patriotiques tous ceux qui ont l'avantage de soutenir des relations avec lui.

Notre commun ami Usteri est venu pour quelques jours à Berne. Le mauvois temps et mon indisposition momentanée ont mis obstacle à l'entrevue que nous avions projetée.

Depuis le 1<sup>er</sup> May jusques au commencement de Juin nous serons absens de Lausanne. Nous allons passer tout ce tems dans le beau village de Montreux, renommé comme le site le plus romantique de notre bassin. — Nous projettons d'y

<sup>1</sup> Loi du 20 mai 1824, interdisant les assemblées de sectes religieuses. (P. M.)

<sup>2</sup> Le landamman Zellweger fut comme de la Harpe, Usteri, Rengger, un des hommes marquants de cette époque. (P. M.)

passer notre tems en vrais campagnards. En mon particulier je me propose de cueillir des plantes, de ramasser des pierres et de dessiner, si le tems le permet, laissant volontiers nos Solon s'évertuer à nous donner des loix.

Ma femme me charge, Monsieur et très honoré Concitoyen, de vous offrir ses complimens empressés, et ma nièce se joint à elle. Faisons en commun des vœux pour que les véritables lumières pénètrent doucement dans les lieux les plus reculés de notre commune patrie, pour que l'on y ait des idées plus justes des garanties et des institutions indispensables à une liberté raisonnable et pour qu'un véritable esprit public remplace le je ne sais quoi, qu'on appelle aujourd'hui de ce beau nom. — Conservez-moi toujours une place dans votre aimable et bon souvenir, et agréez avec l'assurance des sentimens affectueux que je vous ai voué depuis longtems, celle de ma haute considération.

*De La Harpe à d'Alberti*

(en session de la Diète à Berne).

Lausanne, 10 juillet 1830.

Monsieur très honoré et respectable ami,

Enfin vous voilà rapproché de nous, et cette fois au moins je dois espérer que vous ne nous échapperez pas. — Venez donc visiter vos amis lausannois; vous serez accueilli à bras ouverts. C'est chez moi que vous descendrez, votre appartement est prêt, et vous êtes annoncé au petit nombre de nos amis qui sont dignes de vous connoître.

J'ai éprouvé un plaisir bien pur en apprenant, à mon retour des bains d'Aix, ce qui s'étoit opéré dans le canton du Tessin par vos efforts <sup>1</sup>, et par ceux des gens de bien qui vous ont compris et assisté, cela m'a dédommagé de ce qui a été opéré chez nous.

<sup>1</sup> Mouvement libéral dans le Tessin, en mars et en juin 1830. Constitution du 4 juillet 1830. (P. M.)

Les bains d'Aix m'ont grandement soulagé; malheureusement la température n'a pas secondé leur action; en sorte qu'il faudra probablement y faire une seconde station, à la fin d'août, pour se préserver contre les chances de l'hiver.

Ma femme et ma nièce me chargent de vous offrir leurs compliments.

En attendant le plaisir de vous voir chez nous agréez les assurances réitérées de mon sincère dévouement et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur et respectable compatriote et ami, etc.

*De La Harpe à d'Alberti*

(en session de la Diète à Berne).

Lausanne, 21 juillet 1830.

Monsieur, très honoré et respectable ami !

Ce fut un grand plaisir pour moi de recevoir votre aimable et cordiale lettre du 16; mais je suis affligé de devoir renoncer à vous voir chez nous avant la fin de la Diète, parce que si celle-ci se prolonge comme à l'ordinaire, je pourrais être de nouveau à Aix, au moment où vous passeriez par Lausanne; et certes je ne m'en consolerois pas. Je me faisais une fête de vous faire faire connoissance avec quelques hommes qui sont dignes de vous apprécier, de vous accueillir dans mon hermitage. — Ne vous seroit-il pas possible de profiter de quelques-uns de ces Congés que la Diète accorde quelques fois à ses membres, pour faire une course jusque chez nous, avec Messieurs vos Collègues ? — Ce qui me fait insister si fortement à cet égard, c'est que je dois me rendre de nouveau à Aix, du 10 au 12 Août, pour y terminer la cure que j'ai dû interrompre, à la fin de Juin, tandis que la température chaude peut encore seconder l'effet des douches.

Si vous ne pouviez faire la course jusqu'à Lausanne, peut-être au moins nous pourrions nous rencontrer ou à Morat

ou à Avenches, et passer ensemble quelques heures; mais il faudrait que je fusse prévenu au moins un ou deux jours d'avance, à fin de ne pas manquer au rendez-vous.

Si vous retournez par le Simplon, c'est toujours par Lausanne que vous devez passer, et, si j'avois le malheur de n'y plus être, j'espère pourtant que c'est chez moi que vous descendriez; ma femme et ma nièce feroient leur possible pour me remplacer.

J'aurois bien voulu que M. de Candolle<sup>1</sup> qui se rendoit à St-Gall pût faire votre connoissance, en passant par Berne; vous auriez fait celle d'un homme aussi distingué par ses vastes connoissances que par son noble et aimable caractère.

J'écris, dans ce moment, à notre ami Usteri à St-Gall. Lorsque vous rencontrerez M. Zellweger, veuillez, je vous prie, lui faire mes complimens, et ajouter que nous comptons sur lui pour la réunion du mois de Septembre.

Ma femme et ma nièce très sensibles à votre aimable souvenir me chargent de complimens pour vous.

Recevez, s'il vous plaît, avec les assurances réitérées de mon sincère attachement, celle de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être bien cordialement.

Depuis que nous avons une température plus chaude, le malaise que m'avoit laissé la cure d'Aix diminue; mais il ne peut être neutralisé complètement que par une seconde cure.

*(A suivre).*

---

<sup>1</sup> Auguste-Pyrame de Candolle, le célèbre naturaliste genevois (1778-1841). (P.M.)